

Les subsides

Je songe aussi à l'esprit de travail de l'Association canado-italienne de Mississauga. Il y a un an, j'ai rencontré des gens de cette association. C'était alors un groupe social. Les membres tenaient des bals et se divertissaient ensemble, mais ils voulaient faire plus. Ils se faisaient du souci pour ceux qui avaient du mal à s'intégrer à la collectivité dans Mississauga. Le trafic de la drogue les inquiétait. La complexité des services aux familles et celle des formulaires officiels du gouvernement les préoccupaient. Ils ont formé un centre d'information. Si ce centre fonctionne aujourd'hui, c'est grâce à une subvention du gouvernement fédéral. Voilà une autre association. C'est un pont entre la communauté et le gouvernement fédéral. Aujourd'hui, ce service est hautement apprécié. Tous, le maire, le député provincial, d'autres bénévoles, les représentants des services italiens de toute la ville de Toronto, ont vanté le beau travail que fait l'Association canado-italienne de Mississauga. Je suis fier d'y avoir été associé au nom du gouvernement fédéral.

Je crois que dans l'habitation et le multiculturalisme, nous avons deux exemples extraordinaires de l'étroite coopération que le gouvernement fédéral établit avec les organismes bénévoles pour construire de nouvelles institutions, ajouter de nouveaux éléments à notre régime de sécurité sociale. Mais il y a un troisième domaine, où nous nous joignons au secteur privé, au secteur du bénévolat, pour la création d'emplois et le développement communautaire. Tous les députés connaissent les programmes Été Canada et Canada au travail. Personnellement, je préfère voir ces projets de création d'emplois aller aux organismes bénévoles privés. Il y a constamment dans ma ville la tentation d'accorder des fonds à la municipalité de Mississauga et à la région de Peel. J'essaie de résister parce que je n'aime pas transférer l'argent des impôts d'un palier de gouvernement à un autre. Franchement, je trouve que la ville de Mississauga a d'excellentes idées. Si nous ne lui donnons pas de subvention, elle trouvera l'argent ailleurs. Les groupes bénévoles n'ont pas autant de souplesse. Ils n'ont pas autant de moyens à leur disposition.

● (1520)

Si vous me le permettez, je voudrais énumérer certains des groupes qui ont collaboré avec nous l'été dernier pour créer des emplois d'été pour les étudiants. Écoutez bien cette liste. Voyez à quel point tous les secteurs de Mississauga sont représentés. Voici donc une liste de certains groupes bénévoles méritants de ma ville: le théâtre de Malton, le Centre de planification sociale de Malton, le Centre bénévole de Peel, l'ACFO, poste de Nottawasaga, le projet de logement coopératif Midwich, l'Institut canadien national des aveugles et le Centre de traitement de Crédit Valley. Ce sont tous des groupes bénévoles de ma ville. Ils offrent tous des services qui permettent à ma ville de prospérer et de s'enrichir.

Les projets qu'ils ont mis sur pied dans le cadre du programme Été Canada continuent d'être avantageux pour la localité. Ils ont permis à nos étudiants d'avoir un emploi utile et d'acquérir de la formation. Ils nous ont laissé des choses durables. Nous sommes maintenant capables d'évaluer les avantages que cela nous a procurés parce que ce sont des groupes qui ont le sens de leurs responsabilités et qui sont très fiers de nous dire ce qu'ils ont fait. Grâce aux groupes bénévoles, nous pouvons créer des emplois à court terme. J'aime cette

formule. C'est quelque chose de très utile. Nous avons besoin de plus d'activités de ce genre et non du contraire.

Pour terminer, je tiens à saluer les gens du Collège Erindale, de la Chambre de commerce de Mississauga et du *News* de Mississauga. Ils sont en train de préparer le dîner du citoyen de l'année. Ce dîner est organisé tous les ans pour rendre hommage à une personne qui s'est vraiment distinguée. On est en train de choisir les candidats. Au cours des prochains jours, la liste sera réduite à quelques noms et ensuite un gagnant sera choisi. On ne peut réellement pas dire qu'il n'y a qu'un seul gagnant. Tous les habitants de Mississauga sont gagnants. Nous choisissons quelqu'un qui représente l'esprit communautaire qui caractérise ma ville. Je suis fier que le gouvernement fédéral ait fait sa part pour aider ceux qui ont fait preuve de cet esprit communautaire.

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'ai peut-être manqué le début du discours du député. Je me demande s'il a parlé du crédit d'impôt donnant-donnant. Sinon, il a passé sous silence une question qui préoccupe énormément le bénévolat.

Au cours des années, j'ai vu le député se prononcer en faveur de budgets qui prévoyaient une déduction uniforme de \$100 pour tous les contribuables, même ceux qui ne font pas de dons de charité. Cette disposition est l'une des raisons qui expliquent pourquoi le bénévolat manque de moyens financiers. Le député a-t-il changé d'avis à ce sujet et peut-il garantir à la Chambre qu'il favorise maintenant le crédit d'impôt donnant-donnant et pense que les contribuables doivent avoir fait des dons de charité pour pouvoir obtenir un crédit d'impôt?

M. Fisher: Monsieur le Président, la question est judicieuse. Je dois reconnaître que je n'ai pas parlé directement de la motion. Je ne peux pas le nier. Le député a découvert ma stratégie. Je n'ai pas parlé directement de la motion parce que je la trouvais trop négative. Elle laisse entendre que le gouvernement fédéral ne fait rien pour aider les œuvres de bienfaisance ou le bénévolat.

Je sais que le député ne voudrait jamais jouer à la politique à la Chambre des communes, mais il me semble que la motion a certains sous-entendus politiques. Je pense que son discours en avait peut-être aussi. Lorsque nous discutons d'une motion négative de ce genre, nous devons rétablir l'équilibre en disant des choses constructives. Nous avons pris des mesures positives dans le domaine du logement puisque 100,000 unités ont été construites dans le cadre du programme de logements sociaux un peu partout dans le Canada, la plupart en collaboration avec le secteur du bénévolat. Cela ne doit pas susciter notre réprobation. Il y a plutôt lieu de s'en féliciter. Quant aux autres programmes, nous constatons que le gouvernement collabore constamment avec le secteur privé. Si le député veut faire adopter une mesure fiscale quelconque, très bien, mais il ne devrait pas dans cette motion reprocher au gouvernement toutes ses initiatives simplement pour faire valoir l'intérêt de certaines déductions d'impôt.

M. Nickerson: Monsieur le Président, le député de Mississauga-Nord se qualifie de bougie d'allumage. Réflexion faite, je constate certaines analogies. Tous deux font des étincelles et tous deux ont un vide, dans le premier cas entre les électrodes et dans l'autre entre les deux oreilles. Je déduis du discours du député qu'il est en faveur de l'attitude générale du parti libéral à l'égard de ce problème; et au lieu de permettre aux contribuables, par l'intermédiaire du régime fiscal, de faire des dons